

# Santé numérique : un rapport et une alliance

Saisi en février 2014 par le ministère de la santé afin de donner des pistes « *pour que la technologie numérique soit mobilisée au service de la Stratégie Nationale de Santé (SNS)* » et pour apprécier en particulier « *l'intérêt des outils numériques dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé auprès des jeunes* », le Conseil National du Numérique (CNNum) a récemment rendu son rapport dans lequel il formule quinze propositions regroupées en trois groupes.

Les préconisations du premier groupe « *Innover dans le respect des droits des individus* » visent à « *construire un écosystème d'innovation en commun* » et à « *redonner au citoyen la maîtrise de ses données de santé* ». Celles du second groupe se donnent notamment pour objectifs d' « *informer vraiment les citoyens* » et développant « *la littératie numérique des citoyens pour encourager une approche critique de l'information en santé* » et de favoriser la coopération en « *s'engageant clairement en faveur du développement de la télémédecine dans les territoires* », ce qui passe par la simplification des démarches pour les porteurs de projets et par l'affirmation « *de choix clairs et transparents* » pour le financement. Les propositions du troisième groupe « *La santé en réseau* » visent à « *faciliter l'appropriation des nouveaux outils et pratiques numériques par les professionnels de la santé et du secteur médico-social* ».

Alors que paraît ce rapport, cinq organisations professionnelles (1) représentant des entreprises fournisseurs de solutions d'e-santé annoncent qu'elles se regroupent au sein d'une alliance, e-health France, pour accroître la visibilité de cette filière et « *favoriser l'accès au marché des solutions d'e-santé pour permettre aux entreprises françaises de se développer sur ce domaine en forte croissance dans le monde* ».

(1) *La Fédération des Editeurs d'Informatique Médicale et paramédicale Ambulatoire (FEIMA), Les entreprises du médicament (Leem), Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux (LESSIS), le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM), le Syndicat professionnel des entreprises de services du numérique, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies (Syntec Numérique).*